

## **EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 26 février 2024

---

### **OBJET : Tarifs séjours pour l'ALSH ADO printemps et été 2024**

L'An deux mille vingt quatre

Le vingt-six février,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Au foyer de la commune de Lasserre de Prouille,

Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : 20 février 2024

Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

**Présents** : Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Jean BONNAFIL, Marie-Hélène BOYER, Thierry CADENAT, André CATHALA, Pierre CAZAL, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Michel GALANT, Claude IZARD, Denis JUIN, Olivier JULLIN, Éric LANNES, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Anne-Marie MAZIERES, Christian OURLIAC, Paul PAINCO, Pascale RASTOUIL, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Floréal SOLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

**Absents et excusés** : Bernard BREIL, Régis BRUTY, Régis CALMON, Serge CAZENAVE, Sarah DANJOU, Florence FOURRIER, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Jean-François IMBERT, Bernard JUILLA, Catherine LASSALLE, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Aurélien PASSEMAR, Benjamin PEYRAS, Michel PUJOL, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Florence SCIAU, Yolande STEENKESTE, Rachel STREMLER.

**Avant donné pouvoir** : Bruno BERTRAND à Jacques DANJOU, Muriel DENUC GUICHET à Pascale RASTOUIL, Claudie FAUCON MEJEAN à André CATHALA, Florian GRIMMONPRE à Jérôme DARFEUILLE, Maryse LALA-LAFFONT à Serge SERRANO, Hélène MARTY à Marie-Hélène BOYER.

---

Monsieur le Président expose aux membres du conseil que dans le cadre du service enfance-jeunesse, un séjour à Nîmes, réservé aux 11/17 ans, pourrait être organisé au mois d'avril (dates prévues du 11 au 12 avril).

Le budget prévisionnel du séjour est présenté aux membres de l'assemblée. D'un montant total de 4 250€, il laisse apparaître, sur une base de 24 participants, un reste à charge de la communauté de communes s'élevant à 3 100€.

Au vu de ces éléments, il est proposé au conseil communautaire d'approuver la grille tarifaire ci-dessus, dégressive en fonction du quotient familial des bénéficiaires :

Grille 2 Quotient Familial	TARIF SEJOUR
>1201	60€
901-1200	50€
701-900	40€
Inférieur à 700	30€

Par ailleurs, il est rappelé que, pour toute participation aux actions menées par l'ALSH ado, une adhésion de 30 € par an sera demandée aux bénéficiaires.

Monsieur le Président expose également aux membres du conseil que dans le cadre du service enfance-jeunesse, un autre séjour au camping de Montréal avec activités sur le territoire de la CCPLM, réservé aux 11/17 ans, pourrait être organisé au mois de juillet (dates prévues du 9 au 12 juillet).

Le budget prévisionnel du séjour est présenté aux membres de l'assemblée. D'un montant total de 3 250 €, il laisse apparaître, sur une base de 24 participants, un reste à charge de la communauté de communes s'élevant à 2 000€.

Au vu de ces éléments, il est proposé au conseil communautaire d'approuver la grille tarifaire ci-après, dégressive en fonction du quotient familial des bénéficiaires :

Grille 2 Quotient Familial	TARIF SEJOUR
>1201	60€
901-1200	50€
701-900	40€
Inférieur à 700	30€

Par ailleurs, il est rappelé que, pour toute participation aux actions menées par l'ALSH ado, une adhésion de 30 € par an sera demandée aux bénéficiaires.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
à l'unanimité, après en avoir délibéré,

**Approuve** les grilles tarifaires ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

  
Le Président  
André VIOLA

  
Le secrétaire de séance  
Christian OURLIAC

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 01/03/2024 et la publication sur le site internet de la communauté de communes le 04/03/2024

Envoyé en préfecture le 01/03/2024  
Recu en préfecture le 01/03/2024  
Publié le  
ID : 011-200035707-20240226-D202402\_21-DE



